

Luxembourg Finance Forum 2026 - 1^{ère} Edition
9 & 10 Décembre 2026 au Luxembourg

www.luxembourg-finance-hub.lu

Thème

Surveillance et Régulation de Secteur Financier et Lutte contre le Blanchiment /Financement du Terrorisme : Partage d'expériences entre le Luxembourg (CSSF), l'Afrique de l'Ouest (AMF-UMOA) et l'Afrique du Centre (COMUSAF)

CONTEXTE

Luxembourg Finance Forum s'inscrit dans le contexte de la transition numérique (tokenisation, blockchain), la concurrence internationale accrue pour la gestion des fonds, l'intégration des critères ESG (durabilité), l'évolution et la diversification des produits de fonds d'investissement, la stabilité géopolitique et réglementaire et un contexte mondial fragmenté et incertain.

OBJECTIF

Notre démarche est, depuis le Luxembourg, de faciliter la rencontre des régulateurs de secteur financier et des acteurs financiers et économiques en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Centre, pour un partage d'expériences sur les défis de la régulation et de la surveillance de marchés financiers d'une part et d'autre part, le rapprochement des capitaux de financière luxembourgeoise vers les économies en Afrique de l'Ouest (zone UEMOA) et en Afrique du Centre (Zone CEMAC).

DATES & LIEUX

9 et 10 Décembre 2026, Luxembourg Marriott Hôtel Alfa & Siège de la CSSF



PROGRAMME

9 Décembre 2026 – de 9h à 12h, au siège de la CSSF

Surveillance et Régulation de secteur financier : partage d'expériences entre la CSSF, l'AMF et la COSUMAF

10 Décembre 2026 – de 9h à 12h, au Luxembourg Marriott Hôtel

Lutte contre le Blanchiment de capitaux et contre le Financement du terrorisme : cas d'étude sur le Bank Secrecy Act (USA) et la Directive AML (UE)

PUBLIC CIBLE :

Banques centrales - Banques de Développement - Banques commerciales - Banques d'affaires - Sociétés d'assurance - Régulateurs et autorités de tutelle de secteur financier - Intermédiaires sur les marchés de capitaux africains - Opérateurs de mobile money, de paiement et de transfert d'argent - Fintech et Mobile Money
Fonds de pension – Microfinance – Universitaires - Cabinet d'Audit & Conseil - Avocats - Caisse de dépôt et de consignation - Gestionnaires de fonds d'investissement (OPC) - Les fonds de pension et de retraite - Monétique - Logiciel - Société de gestion et d'intermédiation - Ministres des Finances et de l'Economie - Ministres du Budget

Inscription : 2000 € (TTC)

Compte bancaire :

Think Tank Africa WorldWide Group

SN 153 01301 301 100003068 95 - UBA (United Bank for Africa)

Nous écrire au : contact@luxembourg-finance-hub.lu



Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF)

La place financière luxembourgeoise, à travers la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est très réputée en termes de surveillance et de régulation financière. La place financière luxembourgeoise propose une gamme variée de services financiers connectant les investisseurs et les marchés du monde entier. Sa stabilité et son esprit d'innovation en font une plateforme européenne de premier plan pour les institutions financières internationales. Berceau de l'industrie mondiale des fonds d'investissement, centre bancaire international, précurseur des marchés mondiaux de capitaux, la place financière de Luxembourg est marquée par sa stabilité et son caractère innovant. Aujourd'hui, la place financière de Luxembourg fait face à des défis majeurs, notamment la transition numérique (comme la tokenisation), la concurrence internationale accrue pour la gestion des fonds, la pénurie de talents, l'intégration des critères ESG (durabilité) et le maintien de sa compétitivité face à des centres financiers comme l'Irlande ou la Suisse. Il s'y ajoute aussi comme défi, l'évolution du modèle des fonds d'investissement avec la diversification des produits et la stabilité géopolitique et réglementaire avec une fragmentation internationale dans un contexte mondial fragmenté et incertain. Le 17 octobre 1945 est créée la fonction du Commissaire au Contrôle des Banques. Cette date marque le début de l'ère moderne de la supervision de la place financière de Luxembourg. Le 23 décembre 1998, a été adoptée, la loi portant sur la création de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) qui devient l'autorité compétente pour la surveillance prudentielle des entreprises du secteur financier au Luxembourg.



Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COMUSAF)

La COSUMAF (Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale) est le gendarme de la bourse et des marchés financiers de la zone CEMAC. Basée à Libreville (Gabon), la COSUMAF veille à la protection des investisseurs, à la transparence des opérations boursières de l'Afrique centrale à la protection de l'épargne investie en instruments financiers et en tous autres produits de placement, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement du marché financier d'Afrique Centrale. Les quatre marchés financiers surveillés par la COMUSAF sont : (1) le marché des actions, (2) le marché de la dette obligataire et monétaire, (3) le Foreign Exchange et (4) le marché des matières premières comme les produits agricoles, les métaux, le pétrole et le gaz). Autorité du marché financier de l'Afrique Centrale, la COSUMAF est une institution spécialisée créée dans le cadre de l'Union Monétaire de L'Afrique Centrale (UMAC), la COSUMAF est en pleine réformes structurelle et opérationnelle pour faire face à ses défis majeurs : attirer les entreprises publiques et privées en bourse, stimuler la liquidité, et élargir l'accès aux financements pour les PME. La COMUSAF regroupe les six pays membres de la CEMAC : (1) Cameroun, (2) République Centrafricaine, (3) Congo, (4) Gabon, (5) Guinée Équatoriale et (6) Tchad. La COSUMAF a été créée en 2001



Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA)

L'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA) œuvre à faire du Marché Financier Régional une place financière africaine attractive, sécurisée et transparente, au service du financement durable des économies de l'Union. Son action s'inscrit dans une démarche d'innovation, de protection de l'épargne et de renforcement de la confiance des investisseurs. La mise en place d'un marché financier organisé a été prévue par le Traité du 14 novembre 1973 instituant l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) qui regroupe huit (8) pays, à savoir (1) le Bénin, (2) le Burkina-Faso, (3) la Côte d'Ivoire, (4) la Guinée-Bissau, (5) le Mali, (6) le Niger, (7) le Sénégal et (8) le Togo. Toutefois, la création officielle de ce marché est intervenue le 3 juillet 1996 par la signature d'une Convention portant création de l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA). Aujourd'hui, les défis majeurs de l'AMF-UMOA s'articulent autour de l'attractivité du marché, du financement des PME, de l'adoption des standards internationaux et du développement de la finance durable



LUXEMBOURG FINANCE HUB

Luxembourg Finance Forum 2026
1^{ère} Edition - 9 & 10 Décembre 2026 au Luxembourg

Thème :

Surveillance et Régulation de marché financier
Partage d'expériences entre le Luxembourg (CSSF), l'Afrique de
l'Ouest (AMF-UMOA) et l'Afrique du Centre (COMUSAF)

Politique RGDP

**Conditions générales de participation / Luxembourg Finance
Forum 2026**

Forum Finance 2026 est organisé par Acropolis Associates Group, Luxembourg Finance Hub et le Think Tank Africa WorldWide Group.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'événement Luxembourg Finance Forum 2026 et régissent les relations, qu'il s'agisse de sponsor(s), de partenaire(s) et/ou de participant(s) dans le cadre de leur contribution financières et/ ou participation financière avec, Acropolis Associates Group, Luxembourg Finance Hub et le Think Tank Africa WorldWide Group, organisateur du Forum.

En validant leur participation, partenariat et/ou commande, le sponsor(s), le partenaire et/ou le participant déclare accepter sans réserve les termes de ladite commande ainsi que l'intégralité des présentes conditions générales de vente dans le cadre de la billetterie électronique pour l'achat des entrées individuelles et/ou groupées à l'évènement.

1. Procédure de pré-inscription

Luxembourg Finance Forum s'adresse en priorité aux financiers de premier plan (voir la liste Secteur).

2. Sponsoring, partenariat et frais d'inscription

A - Le montant dû aux organisateurs pour le sponsoring et le partenariat sont confirmés par un Bon de Commande préalable et/ou un contrat spécifique.

B - Le montant dû aux organisateurs pour l'inscription est indiqué sur le bulletin de pré-inscription et sur la page d'inscription du site internet officiel de l'événement. Il est exigible à la signature du bulletin, et, en tout état de cause, avant le début de la manifestation. En cas de défaut de paiement à l'ouverture de la Finance Forum, les organisateurs sont en droit de refuser l'accès aux conférences, faute d'un règlement immédiat et intégral du montant dû par Carte de Crédit (CB).

C- Le montant réglé lors de l'inscription comprend la participation à toutes les conférences, une documentation complète sur le Forum, des rafraîchissements, deux déjeuners (le 9 et le 10 Décembre 2026).

3. Annulation

A - Sponsoring et Partenariat

Dans l'hypothèse où, postérieurement à l'engagement du sponsor et/ou du partenaire et plus de soixante (60) jours avant le premier jour de l'Événement, le Sponsor et/ou partenaire décide de se rétracter de son engagement, l'Organisateur restituera la contrepartie financière versée par le sponsor et/ou du partenaire déduction faite du montant des droits et avantages dont le sponsor et/ou le partenaire aura bénéficié jusqu'à la date d'effet de la rétractation. Ce montant sera déterminé par les organisateurs uniquement. Le sponsor et/ou le partenaire renonce à toute contestation et tout recours à ce titre.

Toute rétractation notifiée moins de soixante (60) jours avant le premier jour de l'Événement sera sans effet sur les sommes dues. Dans ce cas, l'intégralité des sommes versées restera définitivement acquise à l'Organisateur, sans possibilité de remboursement ni de recours de la part du Sponsor et/ou du Partenaire. Par ailleurs, si le Sponsor et/ou le Partenaire n'a pas encore réglé l'intégralité des sommes dues à la date de sa rétractation, les organisateurs seront en droit d'en exiger le paiement immédiat du solde restant, que le Sponsor et/ou le Partenaire s'engage à régler sans délai.

B - Ticketing, entrées individuelles et/ou groupées

Les organisateurs n'effectuent aucun remboursement, quelle que soit la cause de l'annulation. Tout participant dans l'impossibilité de participer peut se faire remplacer par une personne de niveau

hiérarchique équivalent. Cette demande de substitution doit être communiquée le plus tôt possible et ne pourra en aucun cas être acceptée moins de vingt (10) jours avant le début du Forum.

Cas de force majeure

Par exception au principe ci-dessus, deux situations donnent lieu à remboursement intégral de la contribution financière versée :

Annulation définitive de l'Événement :

Si l'Événement est entièrement et définitivement annulé - et non simplement reporté - en raison d'un cas de force majeure, les organisateurs procéderont au remboursement intégral des sommes versées par le participant.

Rétractation du participant :

Si le participant se trouve dans l'impossibilité de participer en raison d'un cas de force majeure qui lui est propre, il pourra se rétracter et obtenir le remboursement de sa contribution financière, sous réserve de fournir tout justificatif probant attestant dudit cas de force majeure.

Les participants, sponsor(s) et/ou partenaire(s) s'engagent à respecter ces obligations.

4. Voyage et séjour

Les participants, sponsor(s) et/ou partenaire(s) à la Finance Forum prennent en charge leur voyage (billet d'avion aller-retour) et leurs frais de séjour (hébergement et restauration).

5. Règlementation des visas

Luxembourg Finance Forum se tiendra au Luxembourg Ville dans le Grand-Duché du Luxembourg. Merci de nous contacter (contact@luxembourg-finance-hub.lu) pour les participants soumis à visa pour bénéficier de notre accord avec le Ministère des affaires étrangères et du Commerce extérieur du Luxembourg.

Si nécessaire et sur demande uniquement, l'organisateur transmettra au participant une lettre officielle validant sa participation.

Compte tenu des délais d'obtention d'un visa, aucune demande de la sorte ne sera traitée moins deux mois avant l'événement.

6. Protection des données personnelles

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par Luxembourg Finance Hub pour :

1°) l'identification des participants au Luxembourg Finance Forum 2026. La base légale du traitement est LE CONTRAT.

2°) la création d'une base clientèle nécessaire à la commercialisation des produits proposés par Acropolis Group, Luxembourg Finance Hub et le Think Tank Africa WorldWide Group. La base légale du traitement est L'INTERET LEGITIME.

Les données collectées seront communiquées aux destinataires suivants : Organisateur du Forum, personnel d'accueil, sécurité. Les données personnelles des personnes inactives de cette base seront supprimées au bout de 36 mois.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site www.luxembourg-finance-hub.lu, pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter : contact@luxembourg-finance-hub.lu

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission nationale pour la protection des données (CNPD) du Luxembourg.

7. Droit à l'image

L'utilisation d'appareils photo, audio et vidéo pendant le Luxembourg Finance Forum 2026 est strictement réglementée. L'organisateur se

réserve le droit d'autoriser des enregistrements ou captations des conférences et leur diffusion hors de l'enceinte du Forum.

En vous inscrivant et/ou participant au Luxembourg Finance Forum 2026, vous reconnaissez être susceptible d'être interviewé, filmé ou photographié dans ce contexte professionnel et vous autorisez l'organisateur à utiliser ces éléments dans le monde entier à des fins commerciales ou promotionnelles pendant une durée de 10 ans.

Conformément aux dispositions de l'article L 112-2 du code de la propriété intellectuelle, le libre accès aux données qui vous concernent est garanti. Vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui est fait et disposer du droit de retrait de ces données si vous le jugez utile.

8. Limite de responsabilité

En acceptant les présentes conditions générales, vous dégagez Acropolis Group, Luxembourg Finance Hub et Africa WorldWide Group, de toute responsabilité concernant les frais d'annulation, y compris les taxes administratives, qui en résulteraient pour les participants.

9. Sécurité et Confort

Par votre inscription au Luxembourg Finance Forum, vous acceptez de suivre les instructions qui vous seront données par l'organisateur ou par le gestionnaire du lieu de la conférence dans le but de garantir le confort et la sécurité de tous les participants.

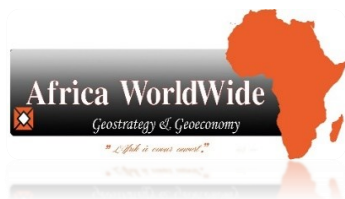
10. Assurance

Chaque participant (e), sponsor(s) participant(s) ou sociétés participantes et/ou ses représentants au Luxembourg Finance Forum 2026 reconnaissent être titulaire d'une assurance RC (Responsabilité civile).

La Finance Forum est une initiative conjointe entre Acropolis Associates Group, le Think Tank Africa WorldWide Group et le Luxembourg Finance Hub.

Conditions de participation. Nous écrire au :

contact@luxembourg-finance-hub.lu



Partenaire Media :

